

Réf: Dossier N° : 54354

## AVIS DE CONSTITUTION

### SOCIETE « AMIR VOYAGE »

Siège social : ABIDJAN - MARCORY RESIDENTIEL NON LOIN DU  
CENTRE DES IMPOTS, 01 BP 3535 ABIDJAN 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13 Sept 2018, et enregistrés au CEPICI le 17 Sept 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « AMIR VOYAGE » .

Objet: agence de voyage, tourisme, location de véhicules, hôtellerie, import-export de marchandises et divers. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 10 000 000 F CFA divisé en Mille (1000) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - MARCORY RESIDENTIEL NON LOIN DU  
CENTRE DES IMPOTS, 01 BP 3535 ABIDJAN 01

GERANT: Monsieur DHAINI ALI.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-24534 du 17/09/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°22095 du 17/09/2018

**Pour Avis**

**Le CEPICI**

